

## Compte-rendu de réunion

---

Service POLITIQUE DE LA VILLE

Le **23 février 2011**

Conseil de quartier

Rédacteur : **Simon WEHRLE**

Réunion du : **03/02/2011**

Tel : 03 81 99 23 41

Fax : 03 81 99 22 64

swehrle@montbeliard.com

Date(s) et lieu(x) de(s) prochaine(s) réunion(s) :  
à définir

---

Objet : Conseil de quartier Montbéliard-Sud

---

### Étaient présents

M. Sekri  
M. Lachambre  
M. Vieille  
M. Delavelle  
Mme Juillerat  
M. Bêche  
M. Bonnot  
M. Nadjem  
Mme Haberstich  
M. Contejean  
Mme Coudert  
Mme Ripol  
Mme Six  
Mme Pètrequin  
M. Descourvières  
M. Vagneron  
M. Zoghbi  
M. Ghérabi  
Mme Baquet-Chatel

M. Caporossi  
Mme Lefranc  
M. Barnaud  
M. Labydoire  
M. Wehrlé

### Excusés

Mme Bainier  
Mme Bazin  
Mme Eichholtzer  
M. Truchi

### Diffusion

Conseil de quartier Montbéliard-Sud  
Mme Lefranc  
M. Barnaud  
Mme Lehingue  
Mme Ciani  
Mme Colléon  
M. Labydoire

Le compte rendu ne traduit pas l'intégralité de la richesse des débats mais reprend les points forts, propositions et orientations.

Le compte rendu de la séance plénière du vendredi 3 décembre 2010 est adopté.

M. Lachambre rappelle l'ordre du jour et informe que deux membres du Conseil de quartier EST, Mme Lefranc et M. Barnaud, ont été invités à cette séance afin de présenter le projet de Forum écologique.

## **1. PRESENTATION DES 4 FICHES PROJETS – COMMISSION URBANISME**

### ***1.1. Aménagement des carrefours Mozart/Ravel et Mozart/Petit Chênois***

→ mise en place de quelques quilles blanches (voire d'un ilot central) rue Mozart : les véhicules en provenance de la rue Ravel qui se dirigent vers la rue du Petit Chênois ont tendance à empiéter sur la partie de la voie réservée à la circulation en sens inverse

→ surélévation du passage piéton traversant la rue Mozart, à proximité de l'intersection avec la rue du Petit Chênois et mise en place de quilles blanches en avant de la balise pour forcer les véhicules arrivant du centre ville à ralentir

### ***1.2. Aménagement de 2 passages piétons rue du Petit Chênois***

→ déplacement du passage piéton situé à proximité du N°23 (ce passage est dangereux car les piétons sont masqués par les colonnes) en face de l'allée piétonne conduisant au N°30

→ création d'un nouveau passage piéton en face du N°19 à l'emplacement de la bordure de trottoir surbaissée (en compensation de celui supprimé devant le N°23 et déplacé)

### ***1.3. Aménagements sur le trottoir de la rue du Petit Chênois devant les N°19, 21 et 23***

Pour déposer quelques personnes devant l'entrée du laboratoire (N°23) et accéder aux 2 places de parking temporaire, les véhicules venant de la direction Est montent sur le trottoir et passent entre les colonnes et l'entrée du laboratoire :

→ mise en place de 2 quilles métalliques interdisant l'accès aux véhicules de part et d'autre de l'entrée du hall du laboratoire

→ modification des bordures de trottoir – en face des N°19 et 23 – pour permettre l'accès des véhicules au parking temporaire ainsi que la dépose des clients du laboratoire et des professionnels de santé

↪ Ces propositions d'aménagement présentées par M. Caporossi sont adoptées.

## **1.4. Jardins familiaux**

### **Rappel :**

la Ville de Montbéliard a souhaité créer des jardins familiaux en contrebas de la piscine pour répondre à la demande d'un grand nombre d'habitants : 51 parcelles de 150 m<sup>2</sup> sont en cours d'aménagement ; les travaux de terrassement et d'aménagement ont commencé. Chacune des parcelles, délimitée par une haie fruitière, comportera une cabane et l'agencement des jardins - groupes de 7/8 parcelles- poursuit l'objectif de favoriser la rencontre entre jardiniers.

### ***L'accompagnement des jardiniers : une démarche participative et écologique***

M. Descourvières propose la constitution d'un groupe de travail pour « ne pas faire [pour lui] comme le projet du collège », composé de jardiniers, d'associations et d'habitants.

L'objectif est, à côté de l'activité de culture et de récolte proprement dite, d'arriver à initier une démarche respectueuse du vivant et de la santé des consommateurs.

Il est proposé : la rédaction d'une charte environnementale, la recherche de techniques agrobiologiques (« jardin sans bêchage », apport de compost et de mulch,...).

A la réflexion déjà engagée avec les Bains douches (installation de cabanes et de récupérateurs d'eau de pluie) pourraient également être associés : Vergers vivants, l'agence de l'environnement de PMA, l'association « Colibri » ou le collectif du « Champ l'assiette ».

☞ Il est proposé de prendre contact avec M. Trossat, Adjoint au Maire en charge du dossier, pour fixer une date et organiser une réunion.

## **2. PRESENTATION DU PROJET DE FORUM ECOLOGIQUE**

M. Barnaud explique que c'est un habitant de Montbéliard, rencontré à l'occasion des permanences dans la rue piétonne qui a suggéré cette idée de « forum écologique » ; des réunions de la commission « développement durable » ont ensuite été organisées.

La crise énergétique, la pénurie de pétrole ou encore l'absence d'autonomie alimentaire génèrent de la souffrance. Ce forum écologique permettrait d'entrer « en résilience » et de se préparer pour envisager les actions futures à mener.

### ***Le forum : l'aboutissement d'une démarche, une identité nouvelle pour la ville***

Ce forum prévu fin 2012 doit être envisagé comme un temps fort avec des conférences des visites, des projections de films – comme le festival international de géographie de Saint-Dié qui participe à la notoriété de cette commune -(...). Il doit s'inspirer aussi des actions menées ailleurs ; dans les « villes lentes » italiennes, les « villes en transition » en Angleterre (...). Mme Lefranc indique que des contacts ont déjà été pris avec Ludwigsburg, ville jumelée avec Montbéliard.

L'objectif est de redonner une image nouvelle à la ville. Les contours de ce projet sont sciemment assez flous puisqu'il doit être construit à partir des initiatives des habitants.

M. Barnaud indique qu'il y a une volonté politique forte: une rencontre a déjà été organisée avec le Maire, deux de ses adjoints et le conseiller municipal délégué au développement durable.

### ***Un projet qui doit prendre en compte les réalités quotidiennes***

Pour M. Descourvières, cette action locale et collective validée par le Maire est à encourager même si au niveau national peu de choses changent dans ce domaine.

Le projet est grand et vaste ; le Comité de pilotage doit se concentrer sur quelques grands domaines prioritaires qui préoccupent le plus les gens : alimentation, énergies,... (Mme Six).

L'initiative de la MJC autour des jardins de proximité (bacs d'1m3) installés en pied d'immeubles montre, pour Mme Juillerat, que ce type d'action permet le lien entre générations ; la médiation proposée devenant plus importante que la culture de légumes proprement dite.

L'écologie doit être envisagée, pour M. Nadjem, dans une politique globale. Les habitants de la Petite-Hollande ont d'autres priorités que l'environnement : problèmes de respect dans les immeubles, de nuisances ou liés à la propreté (...) qui pourraient faire l'objet de campagnes de sensibilisation.

M. Delavelle explique que les problèmes posés et qui restent irrésolus à la Petite-Hollande sont les problèmes de mal vie, du chômage ou d'insécurité et d'incivilité dans certains îlots. Ce projet nouveau peut intéresser les gens s'il est capable d'évoquer tous ces problèmes quotidiens en mettant en avant des propositions nouvelles.

M. Bêche trouve cette idée de forum écologique séduisante car elle offre une autre manière de définir une identité pour la ville, créant une démarche citoyenne dans chacun des quartiers . Les problèmes du quotidien sont traités d'une autre façon.

M. Barnaud insiste sur le fait que le forum devra donner l'occasion à ces initiatives concrètes proposées par les gens de s'exprimer ; actions portant sur le tri et recyclage des déchets, le compostage, les transports alternatifs (...).

M. Lachambre conclut en indiquant que, pour lui, il faut penser global et agir local, voyant un grand intérêt pour les Conseils de quartier de s'inscrire dans cette démarche.

### ***Un comité de pilotage pour suivre le projet***

Il serait composé d'élus, de membres des trois Conseils de quartier et d'agents communaux. Mme Juillerat, M. Vieille et M. Bêche sont volontaires pour participer à ce groupe de travail.

### **3. PROJET « VALORISATION DES ATELIERS URBAINS PARTICIPATIFS »**

#### **Rappel :**

Les ateliers urbains participatifs du quartier de la Petite-Hollande ont été mis en place début 2010 afin d'accompagner les opérations de démolition engagées dans le cadre du programme ANRU et initier une démarche de co-construction du futur cœur de quartier.

9 ateliers animés par James Schenberg (Trajectoire Ressources) ont rassemblé une vingtaine de personnes : conseillers de quartier, habitants, responsables associatifs (...).

L'atelier du mardi 18 janvier a permis un échange entre les participants et les représentants de la municipalité : M. Trossat ; M. Céglinski et M. Lachambre, avant la remise d'un cahier des charges rassemblant l'ensemble des propositions des habitants aux services de la Ville.

La première phase de cette démarche s'achève, et les participants à cet atelier ainsi que notamment les enfants à l'initiative de travaux et de dessins en lien avec ce projet, se sont donnés rendez vous sur le site ce samedi 5 février pour un temps festif.

#### ***Valoriser la démarche, créer animation et convivialité avant les travaux***

M. Lachambre indique que, pour organiser la deuxième phase du projet, la commission « animation » a rédigé une fiche action dans le cadre de la programmation communale du Contrat urbain de cohésion sociale.

De nombreux participants aux ateliers ont posé la question du temps long et de latence à venir entre la remise de ces propositions à la Ville et le démarrage des travaux. La démolition de la barre Lully doit, elle aussi, être accompagnée.

Ce projet proposé consiste donc dans l'organisation, en 2011, d'un ou de temps festifs et d'animation sur ce site, en lien avec le projet urbain permettant la poursuite de la mobilisation des habitants et son appropriation par le plus grand nombre.

Ateliers, jeux, spectacles, temps conviviaux et/ou un temps fort au moment de la démolition de la barre Lully pourraient ainsi être proposés.

Le coût prévisionnel du projet a été évalué à 9 500 € :  
2 500 € (Ville), 5 000 € (Etat), 2 000 € (bailleurs).

#### ***La résidence artistique proposée par la MJC***

Mme Juillerat explique qu'elle entend faire appel cette année à Sylvain et Lulu, artistes québécois qui vont intervenir sur la thématique du bonheur et des temps de vie des habitants. Ces deux projets pourraient pour elle se rejoindre par l'organisation d'un temps fort à la fin de cette année.

Pour plus d'informations : <http://www.labandeasy/vain.com/>

### ***La poursuite de l'animation des ateliers urbains***

Pour M. Descourvières, cette action est incomplète ; le travail engagé par James Schenberg sur l'animation des ateliers urbains doit se poursuivre car cet accompagnement a été pour l'instant le fil conducteur du projet.

M. Wehrlé indique que les crédits permettant le financement de l'atelier n'ont pour l'instant pas été réinscrits au budget de la ville. Cette réflexion sera transmise à la municipalité.

M. Nadjem propose, en lien avec cette démarche, de faire du porte à porte pour demander aux habitants ce qu'ils souhaitent en termes d'espaces de vie et d'animation dans ce cœur de quartier.

## **4. DIVERS**

### ***L'évaluation des Conseils de quartier***

M. Sekri expose dans les grandes lignes la démarche engagée par la Ville.

Le mandat des conseillers de quartier a été prorogé de 6 mois jusqu'au mois de juin - par délibération du Conseil municipal en décembre dernier - afin de permettre cette évaluation.

Le Comité de pilotage des Conseils de quartier travaille actuellement à l'élaboration d'un référentiel formalisant les grands questionnements et finalités de l'évaluation. Une réunion de travail a été organisée à la Maison des métiers de la ville le samedi 22 janvier.

### ***Autre***

M. Delavelle informe les participants que ce vendredi 4 février se tiendra au centre des Hexagones une réunion publique sur la dégradation des services de la Poste, organisée notamment par le collectif 13 000 ensemble et la CSF.

La réunion se termine autour d'un pot.